



Bruxelles, le 17 novembre 2023
(OR. en)

15116/23

RECH 487

NOTE

Origine: Secrétariat général du Conseil
Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

Objet: *Préparation du Conseil "Compétitivité" (marché intérieur, industrie, recherche et espace) des 7 et 8 décembre 2023*
La valorisation de la recherche en tant qu'instrument de reprise et de résilience économiques et industrielles
- Débat d'orientation

Les délégations trouveront en annexe une note de la présidence intitulée "La valorisation de la recherche en tant qu'instrument de reprise et de résilience économiques et industrielles", élaborée en vue du débat d'orientation qui aura lieu lors du Conseil "Compétitivité" du 8 décembre 2023.

La valorisation de la recherche en tant qu'instrument de reprise et de résilience économiques et industrielles

Débat d'orientation

Depuis quelques années, le monde, y compris l'Union européenne, est confronté à une succession de crises et à des défis énergétiques et économiques urgents qui appellent à renforcer les chaînes de valeur, en particulier dans des secteurs critiques tels que l'intelligence artificielle, les semi-conducteurs et les technologies profondes et numériques. L'Union doit également remédier aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans ces secteurs stratégiques et diriger l'élaboration de nouvelles politiques visant à obtenir et à mettre au point des solutions technologiques efficaces pouvant profiter à la société en général. Dans ce contexte, les dirigeants politiques ont souligné que la science et l'innovation ont un rôle crucial à jouer pour changer le cours des événements.

L'UE et ses États membres ont activement encouragé les politiques en matière de recherche et d'innovation (R&I) au moyen de programmes-cadres successifs de R&I et de l'espace européen de la recherche, avec des activités visant à promouvoir la R&I, l'esprit d'entreprise, les jeunes pousses, les PME, les entreprises en expansion et les partenariats avec l'industrie. En conséquence, l'Union a obtenu la reconnaissance de son excellence en matière de R&I, concernant une série de facteurs tels que la qualité, l'originalité, l'incidence et les contributions. Il convient de noter que les recherches scientifiques ne débouchent pas toutes sur des innovations génératrices de valeur pour la société, et que les recherches ne répondent pas toutes à des priorités politiques. Toutefois, l'optimisation de l'incidence des résultats produits par la recherche constitue indéniablement une étape essentielle vers la mise en place d'une économie durable qui améliore le bien-être de la société et des citoyens. Par conséquent, l'élaboration de solutions solides pour faire face aux obstacles financiers et réglementaires en matière de R&I devrait être une priorité stratégique européenne.

Sous la présidence tchèque, le Conseil de l'UE a adopté une recommandation sur les principes directeurs pour la valorisation des connaissances. Cette recommandation du Conseil contient un ensemble de 24 principes directeurs dans des domaines tels que la valorisation des connaissances dans la politique de R&I, les compétences et les capacités, les incitations, la gestion des actifs intellectuels, la pertinence dans les régimes de financement public, l'apprentissage par les pairs, les indicateurs, le suivi et l'évaluation. Le champ des acteurs et activités est large, l'accent étant mis sur l'ensemble de l'écosystème de R&I, y compris les décideurs politiques nationaux, régionaux et locaux, et la recommandation souligne combien il est important de développer les pratiques et les compétences d'entreprise et insiste sur la nécessité d'accroître l'impact de la recherche, du développement et de l'innovation. La recommandation encourage également les approches axées sur l'esprit d'entreprise mettant l'accent sur l'utilisation et la réutilisation des connaissances pour accroître l'incidence, et se fonde sur l'association des parties prenantes et leur participation active aux activités de valorisation.

Néanmoins, l'UE se heurte à des difficultés pour tirer parti de la valorisation de la recherche et pour créer de la valeur sociale et économique à partir des connaissances. Il est nécessaire de relier différents domaines et secteurs et de transformer les données, le savoir-faire et les résultats de la recherche en produits, services, solutions et politiques durables qui atteignent effectivement le marché et profitent à la société. Deux obstacles principaux, qui sont interdépendants, entravent la valorisation des connaissances au sein de l'UE: ce que l'on appelle la "vallée de la mort" et le "paradoxe de l'innovation". Tous deux entravent l'augmentation de la valeur et de l'incidence sociétales des investissements dans la R&I. Les tâches essentielles consistant à traverser la "vallée de la mort" et à dépasser le "paradoxe de l'innovation" sont des étapes cruciales pour relancer la prospérité économique de l'Union européenne, parvenir à une autonomie stratégique ouverte et stimuler la mise en œuvre de solutions innovantes aux défis mondiaux.

Les principes directeurs de l'UE pour la valorisation des connaissances dans le cadre de la politique de R&I ont pour objectif de veiller à ce que les activités de R&I financées par des fonds publics visent à une utilisation et à une valorisation sociétales aussi larges que possible des actifs intellectuels générés par les activités de R&I, tout en contribuant à la sensibilisation et en tenant compte des questions de souveraineté, en associant tous les acteurs de l'écosystème et en mobilisant les investissements privés. En outre, le nouveau programme européen d'innovation introduit de nouvelles approches visant à encourager la coopération entre les écosystèmes d'innovation européens, en mettant l'accent sur des domaines technologiques stratégiques, tels que les vallées régionales de l'innovation, qui appellent des stratégies de valorisation des connaissances partagées.

Les ministres sont invités à se prononcer sur les questions suivantes:

1. Quels sont les principaux défis à relever en ce qui concerne la valorisation des résultats de la recherche pour revitaliser l'industrie et l'économie de l'UE?
 2. Comment veiller à ce que la valorisation de la recherche et de l'innovation réponde aux priorités nationales et de l'UE (par exemple, les transitions écologique et numérique) en conformité avec les besoins des citoyens?
 3. Quelles mesures avez-vous mises en œuvre à l'échelle nationale pour promouvoir la valorisation de la recherche du point de vue de la demande (sous la forme, par exemple, de marchés publics, de normes, de sensibilisation des citoyens) et les programmes de compétences et d'apprentissage qui permettent de comprendre le processus de valorisation des connaissances également du point de vue de l'industrie?
-